



La protection de la propriété intellectuelle

Présentation:

La propriété intellectuelle sert à protéger les créations intellectuelles et confère des droits aux créateurs. Cette formation « la protection de la propriété intellectuelle » permet d'avoir un panorama juridique complet des mécanismes de protections des créations littéraires/artistiques et industrielles et d'avoir tous les outils pour organiser cette protection efficacement sur le terrain.

Organisation

Durée : 2 jours (14 heures)

Tarif : 950 Euros Nets de taxes/jour de formation quel que soit le nombre de participants Public concerné : Chef d'entreprise, webmaster, directeur agence de communication

Pré requis : Aucun

Les + JURISADOM

Formation conçue avec un vocabulaire clair et accessible. Etude de cas et Mises en situation concrètes Fourniture de modèles et conseils pratiques

Objectifs de formation

Connaître et mettre en œuvre les différents mécanismes de protection de la propriété intellectuelle.

Programme

1ère partie : Les branches de la propriété intellectuelle et le droit d'auteur

DES NOTIONS JURIDIQUES INDISPENSABLES

Personne physique/personne morale Droit au respect de la vie privée Le droit à l'image

3^{ème} partie : La protection de la propriété industrielle

PROTECTION DES BREVETS

Les conditions de brevetabilité L'utilité du brevet Comment obtient-on un brevet ? Les modalités d'exploitation du brevet Les droits et obligations du titulaire d'un brevet.

PROTECTION DES MARQUES

Définition d'une marque Quel signe peut être déposé comme une marque ? Une marque : pour quels objets ? Les conditions de validité d'une marque

Le dépôt et l'usage d'une marque

PROTECTION DES DESSINS ET DES MODELES

La notion des modèles et dessins La protection par le droit d'auteur La protection grâce à une législation spécifique La datation du dessin ou du modèle

2ème partie : La protection de la propriété littéraire et artistique

LES PHOTOGRAPHIES

Les photographies mettant en scène des personnes physiques

Les photographies de bâtiments

Les photographies déjà publiées

Les photographies contenues dans les articles de presse Les photographies incorporées dans une œuvre nouvelle

Les sociétés de gestion collective des droits

LES ŒUVRES MUSICALES

Les titulaires des droits sur une œuvre musicale Les utilisations nécessitant une autorisation La demande d'autorisation Les sociétés de gestion collective des droits Le téléchargement de musique

LES ŒUVRES AUDIOVISUELLES

Les titulaires des droits sur une œuvre audiovisuelle Les utilisations nécessitant une autorisation La demande d'autorisation

4^{ème} partie : Contrefaçon et concurrence déloyale

La contrefaçon

La piraterie
Le parasitisme commercial
L'action d' « information »
Les principales actions devant les tribunaux
(action en contrefaçon et/ou concurrence
déloyale et/ou responsabilité contractuelle et/ou
pratique commerciale déloyale)